



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2010

L'an deux mille dix, le vingt quatre juin, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Nombre de Conseillers en exercice : 54
Nombre de Présents : 40
Nombre de votants : 40
Date de la Convocation : 10 juin 2010

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président ouvre la séance.

1) Achats terrains

▪ Terrain DADOT

Le Président propose d'acquérir une bande de terrain de 20m X 60m qui jouxte la Maison Intercommunale des Services pour une superficie de 1 219 m² au tarif de 25€ le m² ce qui représente un coût total de 30 475 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- *décide d'acquérir ledit terrain*
- *autorise le Président à signer tous les documents afférents à l'application de cette délibération.*

Suite à la requête de M. MICHAUD, après renseignements pris auprès de Maître TROSSAT, il s'avère qu'il n'y aura aucun frais d'éviction pour cet transaction.

▪ Terrain GAGNEUR

Dans la perspective d'implantation d'une Marpa ou d'un Village Bleu, la Communauté de Communes aurait besoin d'un terrain d'environ 30 à 50 ares.

Etant donné que Mme GAGNEUR envisage de céder une parcelle située à proximité du Foyer Logement Pierre BABET, la Communauté de Communes a sollicité la mairie de Chaussin pour savoir si celle-ci entendait faire jouer son droit de préemption.

Dans la négative, la Plaine Jurassienne pourrait acquérir ce terrain d'une surface d'1 ha 87 au tarif de 16 € le m².

Considérant la volonté de la commune de Chaussin de réaliser un nouveau groupement scolaire, ainsi que les difficultés liés au plan de prévention des risques d'inondations, il convient d'approfondir les études liées à l'implantation de ces infrastructures.

Par principe, le Conseil Communautaire se positionne favorablement (39 pour - 1 abstention) pour l'acquisition de cette parcelle.

2) Aire de camping car

▪ Proposition d'implantation

Considérant les sollicitations auprès de la Communauté de Communes de Monsieur POULET, Délégué Régional de l'Association des Camping caristes Grand Est, la Commission aménagement du territoire a travaillé sur les possibilités d'aménagement d'aires de Camping car.



Le site d'Annoire, idéalement situé près de la Nationale, a été proposé.

Par ailleurs, afin de permettre un rassemblement annuel massif de ces véhicules, le site de Pleure a été reconnu comme opportun.

Etant entendu qu'actuellement ce rassemblement a lieu sur la commune de Petit Noir, Monsieur CORDIER souhaite qu'une possibilité d'implantation soit étudiée sur cette commune. Compte-tenu de la protection des silos, empêchant le stationnement, et des fortes contraintes liées au PPRI, le Président propose à la Commission de conduire de nouvelles réflexions sous réserve que la commune fournisse les éléments nécessaires.

- **Coût des installations**

Monsieur BOSC explique qu'une borne classique représente un coût d'environ 26 000 € HT. Après recensement fait de tels équipements, il s'avère que ses bornes sont généralement payantes pour amortir les frais induit par le fonctionnement et l'entretien.

Par contre, l'implantation nécessiterait la création d'une fosse toutes eaux qui induirait un surcoût d'environ 14 000 € HT.

Au vu des tarifs annoncés, le conseil communautaire souhaite que la Commission Aménagement du Territoire approfondisse la réflexion afin si possible d'envisager des solutions à moindre coût.

3) OPAH (2^{ème} année du suivi animation)

Considérant les résultats de la 1^{ère} année de suivi animation, ainsi que la convention conclue entre la Plaine Jurassienne, l'Etat (ANAH) et le Conseil Général, le Président propose de poursuivre cette action pour l'année 2011 avec le plan de financement suivant :

Dépenses HT	€	Recettes	€
Suivi animation	37 151.00	Conseil Régional de Franche Comté	11 145.00
		ANAH	18 575.00
		Plaine Jurassienne	7 431.00
TOTAL	37 151.00	TOTAL	37 151.00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, autorise le Président à solliciter l'ANAH et le Conseil Régional de Franche-Comté pour financer la 2^{ème} année du suivi animation conduite par le bureau d'étude Jura Habitat selon le plan de financement ci-dessus annexé.



4) Visite du Centre de Tri

Dans la continuité de l'opération « soit un éco consommateur », la Communauté de Communes s'était engagée lors du vote du budget à poursuivre sa campagne de sensibilisation à l'éducation à la protection de l'environnement.

Dans ce cadre, une visite du centre de Tri de Lons le Saunier a été organisée par le SICTOM pour les scolaires.

Afin de favoriser cette action, le Président propose de prendre à la charge de la Communauté de Communes les frais de transport induits.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte de financer le transport. Les crédits correspondants ont été budgétisés au chapitre 6247.

5) Attribution de subventions aux Associations

Suite aux sollicitations de demande de subventions et après examen de la Commission Culture et Communication, le Conseil Communautaire à la majorité (19 pour - 17 contre - 4 abstentions) valide l'attribution des subventions aux associations conformément au tableau suivant :

Associations	Objet	Budget événement	Montant sollicité	Subventions 2009	Proposition commission
Chauss'pied	Corrida	6 600 €	600 €	600 €	600 €
Les bons Copains de Pleure	Guinguette bords de l'eau	5 680 €	1 100 €		500 €
Ecurie du Val d'Orain	Rallye du Val d'Orain	42 331 €	2 500 €	500 €	500 €
Ball trap	Concours interrégional	10 425 €	350 €	300 €	300 €
Intervillages Chêne-Bernard	Fête de la Saint Jean	9 570 €	1 100 €	600 €	600 €
Foyer rural de Rahon	Rétro motor	11 500 €	1 500 €	1 200 €	875 €
Longwy Vélo Club	Achat maillots club	3 305 €		150 €	330 €
ESC hand ball Chaussin	Tournoi sur herbe	9 200 €	1 500 €	800 €	800 €
Foyer Rural Saint Loup	Spéctacle théâtre	900 €	200 €		100 €
Ecole de Musique Chaussin	Opéra Rock	2 250 €	800 €	500 €	250 €
Tongues Joviales Les Hays	Chorale	1 850 €	400 €		200 €
Les amis des vieux tracteurs Gatey	Fête battage	9 700 €	1 500 €	600 €	875 €
TOTAL			11 550 €	5 250 €	5 930 €



6) Activités estivales pour adolescents

Afin de palier à l'annulation des sorties prévues à Ounans (Val's Nature), il est proposé d'organiser une sortie à Nigloland le 5 juillet 2010. 104 enfants sont inscrits (12 accompagnateurs prévus). Le coût des entrées est estimé à 1 560 € (7,5 € l'entrée pour les habitants de la Plaine - 15 € pour les extérieurs) auquel s'ajoute les frais de transports soit 1 578 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, accepte de financer cette action, les crédits correspondants ont été budgétisés au chapitre 6247 et 6288.

7) Frontons sportifs

Suite à la volonté de développer les équipements sportifs des communes via l'implantation de frontons sportifs, deux communes ont répondu favorablement à l'appel à projet lancé pour 2010 à savoir Molay et Rahon.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- *décide d'acquérir deux frontons sportifs correspondants aux dimensions sollicités par les communes, autorise le Président*
- *A signer les conventions de mise à disposition de terrain à contracter avec les communes intéressées.*
- *A assurer ces équipements.*

8) Divers

- *Mois du film documentaire : au vu du succès rencontré en 2009, cette manifestation sera reconduite en novembre 2010. La programmation est en cours de négociation.*
- *Ouverture de la médiathèque aux scolaires : Monsieur LAGALICE explique qu'une convention est en cours de négociation avec le collège et qu'une réunion de travail aura lieu avec les instituteurs du territoire afin d'envisager les modalités d'accueil de la médiathèque.*

Le Président
Patrick PETITJEAN